

Villes et Pays d'art et d'histoire  
Monts et Barrages en Limousin



laissez-vous **conter**  
Les espaces naturels  
du Pays  
Monts et Barrages



# Un espace de transition

Au cœur de la région Limousin, au sud-est de la Haute-Vienne, le Pays Monts et Barrages est le fruit d'un travail de plusieurs millénaires, où la géologie façonne les reliefs quand l'Homme forge les paysages.

## Aux origines de la terre

Le Limousin appartient au vieux socle hercynien, le Massif central, formé il y a plus de 300 millions d'années. À cette époque, ce massif apparaît comme une haute chaîne de montagnes entourée par la mer. Plusieurs dizaines de millions d'années plus tard, la mer se retire et le mouvement des plaques tectoniques (création de la chaîne alpine) provoque le bombement du socle hercynien. Un climat de type tropical a préparé les roches à l'érosion en les fragilisant, tandis qu'un climat glaciaire les a déblayées. Cette érosion donnera au Limousin ses formes actuelles, rondes, de collines et de vallons.

## Une histoire de roches

Les sous-sols du Pays Monts et Barrages sont essentiellement composés de roches cristallines, c'est-à-dire formées de cristaux visibles à l'œil nu. Parmi ces roches cristallines, deux grands types dominent : les roches métamorphiques (gneiss et micaschistes) et les roches granitiques. Ainsi, le territoire se trouve divisé en deux unités géologiques : les bas plateaux périphériques à l'ouest où dominent les gneiss, et la Montagne limousine à l'est où s'imposent les granites. Ces deux roches, aux propriétés différentes (formes, textures, composition, capacité de

rétenion d'eau, réaction à l'érosion...), trahissent leur présence à toutes les échelles d'observation, caractérisant le relief et la nature des sols. En effet, les roches métamorphiques, tendres, ont été creusées par les nombreux cours d'eau, engendrant de profondes vallées sur les bas plateaux périphériques de l'ouest où les sols profonds sont plus fertiles. Sur les contreforts de la Montagne limousine, les roches granitiques, plus dures et plus difficilement érodées, affleurent régulièrement sur les versants et ponctuent les lits des rivières de chaos rocheux.



La douceur du relief limousin offre de nombreuses ouvertures paysagères (à gauche : paysage à Saint-Denis-des-Murs, et à droite : rochers de Négremont à Rempnat).

Pierres à légendes, situées au beau milieu de landes sèches, les Roches Brunagères à Peyrat-le-Château sont un bel exemple de chaos rocheux granitique.

Guéret



# Géologie simplifiée du Pays Monts et Barrages



Saint-Léonard de Noblat

La Vienne

La Maulde

Lac de Vassivière

Eymoutiers

La Vienne

Châteauneuf-la-Forêt

Limoges

### Roches métamorphiques

- Micaschistes
- Gneiss
- Amphibolites

### Roches granitiques

- Granites
- Leucogranites
- Diorites et Serpentinites

5 km

# Relief du Pays Monts et Barrages



Guéret



Limoges

5 km

Ussel



L'élevage bovin, et plus rarement équin, marque fortement les paysages des bas plateaux périphériques. Il contribue à former de grandes étendues herbeuses séparées par des haies bocagères, paysages de "campagne-parc".



La richesse de la Montagne limousine est le résultat d'un long processus géologique organisant un relief alvéolaire.

## Un relief tout en douceur

Dépourvu de sommets élevés comme de versants franchement pentus, le Pays se compose de longues croupes doucement vallonnées, séparées par les vallées des principales rivières. Vu du ciel, on apercevrait un vaste espace plat, mais le relief présente en réalité une grande diversité de formes. La Montagne limousine, haut plateau voûté, se décline en alvéoles, c'est-à-dire en un relief aux collines bombées et aux vallées peu profondes à fond plat souvent occupé par des tourbières. Plus à l'ouest, le relief s'organise en plateaux amples et ondulés, entaillés de vallées profondes où serpentent les cours d'eau.

## Des paysages identitaires

Monts et Barrages est marqué par deux ambiances paysagères. À l'ouest, les bas plateaux périphériques offrent un paysage de « campagne-parc » où dominant le pâturage, les cultures, les bosquets, les haies et les arbres isolés. Ces horizons dégagés s'ouvrent sur de grands espaces où se mêlent villages et prairies pâturées par les vaches. À l'est, la Montagne limousine présente un paysage plus "sauvage", aujourd'hui largement boisé, où l'occupation humaine est devenue plus ténue. Les petits villages isolés sont disséminés aux endroits les plus ensoleillés, tandis que la forêt occupe les espaces autrefois couverts de landes à bruyère.

## Un climat nuancé

Le Limousin, directement placé sous l'influence des courants climatiques venus de l'Atlantique et premier contrefort du Massif central, voit se déverser les précipitations venues de l'océan. Son climat est alors qualifié d'océanique dégradé à influence montagnarde. Les terres y sont abondamment arrosées tout au long de l'année (1 000 à 1 200 mm d'eau par an), avec quelques variations dues au relief : la Montagne limousine reçoit plus de précipitations (plus de 1 500 mm d'eau par an) que les bas plateaux périphériques. La température moyenne annuelle, assez douce (environ 12°C), est également nuancée par l'altitude.

## Un pays bleu

Ces abondantes précipitations sont à l'origine d'un réseau hydrographique dense, indissociable des zones humides riveraines (70 km<sup>2</sup>, soit environ 10 % du Pays) et des sources. Monts et Barrages, à l'image de la région Limousin dans son ensemble, apparaît ainsi comme un immense "château d'eau", où les nombreux cours d'eau s'agencent depuis la Montagne limousine pour rayonner vers l'ouest sur les bas plateaux périphériques. Au total, plus de 1 200 km de cours d'eau sont répertoriés sur le Pays. Ces rivières et ruisseaux irriguent le territoire en formant un réseau chevelu caractéristique.

# Au fil de l'eau...

L'eau est partout sur le territoire de Monts et Barrages, sous la forme naturelle de rivières et de ruisseaux, ou artificielle des lacs et des étangs. Ces écosystèmes abritent une biodiversité considérable qui reste encore à découvrir.

## Les rivières du Pays

La Vienne, qui traverse le pays du sud-est au nord-ouest, est la véritable colonne vertébrale de Monts et Barrages. Deux de ses principaux affluents, la Maulde et la Combade, drainent les deux espaces nord-est et sud-ouest scindés par la vallée de la Vienne. Quant au Taurion et à la Briance, ils délimitent le Pays au nord et au sud. Ces cinq rivières, qui prennent toutes leur source dans la Montagne limousine, et l'ensemble des ruisseaux qui les alimentent, s'écoulent en formant une multitude de paysages et de très nombreux habitats propices au développement de la faune et de la flore aquatiques.



La Vienne, après avoir pris sa source en Corrèze à près de 900 mètres d'altitude, traverse les départements de la Haute-Vienne, de la Charente, de la Vienne, puis de l'Indre-et-Loire, pour se jeter dans la Loire après 372 km de parcours.



La loutre d'Europe, petit mammifère aquatique carnivore, est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire européen. Elle est un bon indicateur de la qualité des écosystèmes fluviaux.

## Faune des rivières

La variété des caractéristiques physiques et chimiques de l'eau et de son lit va permettre d'accueillir de multiples espèces. Ainsi, le fond des lits des eaux courantes convient bien aux larves d'insectes. Les hauts tronçons aux eaux fraîches et bien oxygénées sont l'habitat privilégié de la *truite fario* et du *chabot*. La Combade accueille de plus une espèce remarquable, la *lamproie de Planer*, tandis que la Vienne abrite la *moule perlière*, une espèce rare et protégée. La présence de certaines espèces nous renseigne sur la qualité des cours d'eau : c'est le cas notamment de la *loutre*, du *martin-pêcheur* et de l'emblématique *cincle plongeur*.

## Flore des rivières

Comme pour la faune, le développement de la vie végétale va dépendre de nombreux critères : volume d'eau, vitesse d'écoulement, température, qualité chimique de l'eau... Ainsi, les zones d'eaux vives accueilleront des espèces adaptées aux forts courants telles que les *renoncules aquatiques* (photo en haut à gauche). À proximité des berges pousseront des plantes dressées comme les *iris*, les *joncs* et les *roseaux*. Les rives, éléments-clefs dans la vie des cours d'eau, seront couvertes de *carex* et de *renoncules à feuilles d'Aconit*, aux côtés d'espèces forestières comme les *aulnes*, les *saules*, les *frênes* ou encore les *tilleuls*.

Iris jaune



Truite fario



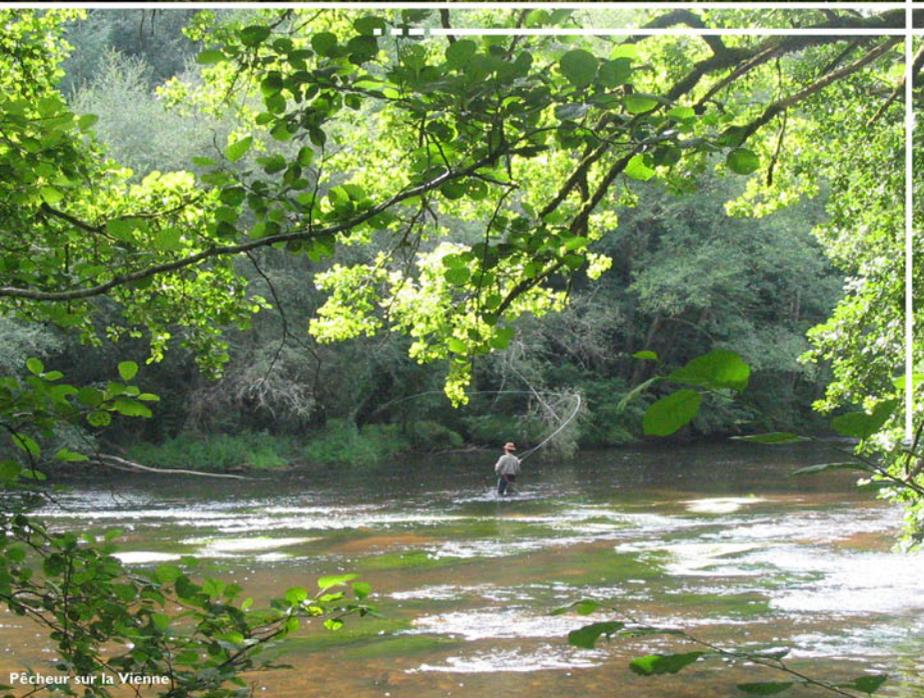
Petite nymphe au corps de feu



Moule perlière



Étang à Saint-Denis-des-Murs



Pêcheur sur la Vienne



Cincle plongeur



Lors de sa mise en eau en 1952, huit villages furent engloutis par les eaux du lac de Vassivière. Aujourd'hui, il couvre une superficie de près de 1 000 hectares !



Le barrage de Bussy à Eymoutiers est muni d'une passe à poissons, ouvrage hydraulique qui assure la migration des poissons en permettant notamment le franchissement piscicole.

## Corridors écologiques

Les rivières constituent des voies de déplacement facilitant la circulation des animaux et la dissémination des végétaux, et permettent d'établir une continuité écologique en reliant les différents habitats entre eux. Ces couloirs participent ainsi à la préservation de la biodiversité en permettant la migration d'individus. La survie de nombreuses espèces dépend alors clairement de ce réseau écologique créé par les cours d'eau et les zones humides. L'entretien et la conservation de ces corridors écologiques sont donc cruciaux afin d'éviter la fragmentation de leurs habitats.

## L'Homme et la rivière

Les sols de Monts et Barrages étant imperméables, il arrive que l'eau vienne à manquer sur certains versants ou qu'elle soit en excès dans les fonds de vallées. C'est pourquoi les hommes ont depuis longtemps cherché à la maîtriser par le biais de levades pour l'irrigation et de réseaux de rigoles pour le drainage des fonds humides, ou à la stocker en créant des étangs et, plus récemment, des lacs de barrage destinés au fonctionnement des usines hydroélectriques. Ces derniers constituent des milieux favorables à une vie aquatique d'eaux calmes, mais sont souvent tenus pour responsables de la dégradation des eaux vives.

## Les étangs... patrimoine médiéval

Des fouilles archéologiques ont révélé l'origine ancienne de certains étangs, dès l'époque gallo-romaine. Mais c'est à partir du milieu du Moyen Âge que de nombreux étangs voient le jour. Construits par les religieux soucieux de se procurer du poisson, les étangs avaient également d'autres vocations : énergie hydraulique, digue de franchissement ou réserve d'eau pour l'agriculture. À ces étangs anciens furent ajoutés de plus récents, notamment à partir des années 1970, destinés à un usage récréatif – baignade, nautisme, pêche. On dénombre ainsi plus de 400 étangs sur le Pays.

## Les lacs de barrage... patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle

Ce n'est qu'à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle que sont créés de nombreux lacs de barrage sur le territoire, en lien avec une demande de plus en plus accrue en électricité. À partir des années 1960, le développement de la société de loisirs a transformé ces grandes étendues d'eau en lieux de baignade, de nautisme et de pêche. Sur le territoire du Pays Monts et Barrages, neuf barrages de grande ampleur ont été implantés : un sur le Taurion, un sur la Vienne et sept sur la Maulde en aval de Vassivière, créant ainsi de grandes retenues d'eau à usages hydroélectrique et touristique.

# De surprenantes tourbières

L'omniprésence de l'eau, le relief en alvéole et un climat relativement frais font du Pays Monts et Barrages une terre d'accueil pour les tourbières, de bien curieuses formations naturelles pouvant témoigner de plus de 15 000 ans d'histoire...

## Qu'est-ce qu'une tourbière ?

Située à mi-chemin entre les milieux terrestre et aquatique, la tourbière est une zone humide, d'eau stagnante, où s'accumule de la matière organique végétale que l'on appelle "tourbe". L'absence d'oxygène, due à un sol constamment gorgé d'eau, et l'acidité du milieu limitent l'activité des bactéries responsables de la dégradation de la matière organique, d'où une accumulation de tourbe en strates de plus en plus épaisses, à l'origine des tourbières. La production de tourbe est assurée par des végétaux semblables aux mousses, les *sphaignes*, qui ont la capacité de pousser sur elles-mêmes !

## Véritable lieu d'archives

L'accumulation de tourbe est un phénomène qui évolue très lentement, de l'ordre du millimètre chaque année. Les tourbières sont ainsi des écosystèmes qui vivent longtemps. Durant les siècles de leur existence, elles piègent entre les différentes couches de tourbe des pollens, des restes animaux et végétaux... qui s'y retrouvent fossilisés. L'étude des pollens a ainsi permis de reconstituer le paysage végétal qui existait autour des tourbières, tandis que la découverte de traces humaines (filets de pêche, huttes, corps...) a permis aux archéologues et ethnologues de suivre l'histoire de l'Homme depuis plus de 15 000 ans.

## Un milieu rude

Les tourbières constituent des milieux naturels aux conditions de vie extrêmes : présence d'eau en excès, température souvent froide, pauvreté en éléments nutritifs, forte acidité... Les espèces animales et végétales ont alors développé au fil du temps des adaptations très originales pour survivre dans cet habitat. La capacité qu'ont les *droséras* de capturer et d'absorber des insectes leur a permis de pallier la pauvreté de la tourbe en éléments nutritifs. Les véritables "tubas" que constituent les tiges du *trèfle d'eau* permettent à l'oxygène de parvenir aux racines, même lorsque le niveau de l'eau est élevé.



La tourbière de Quenouille à Peyrat-le-Château prend une teinte dorée à l'automne grâce à la *molinie bleue* (à gauche), tandis qu'elle se couvre d'un duvet cotonneux formé par la *linaigrette engainée* au printemps (à droite).

Les *sphaignes*, petites mousses spécifiques aux tourbières, sont capables de stocker jusqu'à trente fois leur poids en eau !



La grenouille rousse trouve refuge au sein des tourbières lorsque se forment de petites mares d'eau dans les tapis de sphaignes.



Les feuilles des *droseras*, minuscules plantes carnivores, sont couvertes de poils tentaculaires rouges, brillants et collants, sur lesquels s'engluent les insectes avant d'être digérés.



La particularité du lézard vivipare, espèce protégée, réside dans le fait que la femelle garde dans son ventre ses œufs jusqu'à complète incubation, contrairement aux autres lézards qui pondent des œufs.

Quant au *lézard vivipare*, son sang sécrète une substance lui permettant de survivre aux fréquentes gelées. La larve de la *cordulie arctique*, une libellule des climats froids, ne se développe que dans les tapis de *sphaignes*, contrairement aux autres odonates qui pondent dans des eaux libres (mares, étangs). Toutes ces espèces, particulièrement bien adaptées, sont très spécialisées et d'une grande rareté. La plupart d'entre elles sont ainsi protégées. D'autres espèces ont trouvé refuge au sein des tourbières : c'est le cas de nombreux amphibiens, comme les *grenouilles rousses* ou *vertes*.

### De l'exploitation...

Les tourbières ont longtemps été perçues comme des milieux hostiles à l'homme. Elles étaient considérées comme des lieux insalubres et dangereux où la végétation tentaculaire et dévoreuse était peuplée de créatures malfaisantes... Dès avant le XIX<sup>e</sup> siècle, elles deviennent des lieux d'activité agricole et sont alors pâturées par les animaux l'été et exploitées en mai-juin pour la tourbe : un combustible original. Le tourbage, longtemps pratiqué en Limousin, ne détruisait pas les tourbières. Dans d'autres régions, la tourbe fut notamment utilisée pour l'horticulture, et est aujourd'hui exploitée de façon industrielle.

### ...à la préservation !

Ces milieux, d'une grande richesse biologique, se voient ainsi aujourd'hui fortement menacés. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, près de la moitié des surfaces de tourbières présentes en France a disparu, en raison du drainage, de l'exploitation industrielle de la tourbe, de pollutions ou de l'abandon des activités agricoles traditionnelles. Pourtant, ces habitats sont de véritables réservoirs de vie et assurent une multitude de fonctions écologiques (habitat d'espèces spécialisées dites endémiques, rares et menacées), hydrologiques (filtration et régulation de l'eau) et même archéologiques et patrimoniales (lieux d'archives).

### Les tourbières du Pays

L'est du Pays Monts et Barrages réunit toutes les conditions favorables à la formation des tourbières : des apports en eau importants, un relief facilitant l'accumulation de cette eau, un climat froid réduisant les pertes par évapotranspiration et une roche imperméable limitant les infiltrations. Le territoire est donc une excellente terre d'accueil pour de nombreuses tourbières, qui occupent les cuvettes granitiques à fond plat (alvéoles) de la Montagne limousine. La tourbière de Quenouille à Peyrat-le-Château, celle de la Route Élevée au bord de la route circumlacustre à Beaumont-du-Lac et bien d'autres encore sont à découvrir.

# Des reliques de landes

Bien que devenues rares aujourd'hui, du fait de l'expansion des surfaces forestières et de l'abandon des activités agro-pastorales, les landes constituent pourtant des milieux riches en espèces originales.

## Qu'est-ce qu'une lande ?

Une lande est une formation végétale basse, où la végétation ligneuse ne dépasse que rarement le stade d'arbuste. Généralement, celle-ci se compose d'éricacées (*bruyères*) et de fabacées (*genêts*) qui sont dans la majorité des cas toujours verts. Elles sont installées sur des milieux pauvres en éléments nutritifs et souvent très acides. Ces formations basses sont la conséquence de deux facteurs : une pauvreté minérale, réduisant l'alimentation des végétaux, et une pratique humaine, pâturage et fauchage, qui contribue à maintenir ces milieux ouverts en empêchant la forêt de s'installer.

## Une histoire d'hommes

Sans intervention humaine, la lande ne peut s'installer que sur des affleurements rocheux fortement soumis à l'érosion, là où les arbres sont incapables de s'implanter. La majorité des landes du territoire sont donc des conséquences de l'activité agro-pastorale traditionnelle. En effet, durant plusieurs siècles, les terres de la Montagne limousine furent défrichées pour la production de seigle et de blé noir. Une fois les sols épuisés, les paysans faisaient pâturer les brebis sur ces anciennes cultures où la flore évoluait, année après année, vers celle d'une pelouse, d'une prairie ou, dans les secteurs au climat le plus rude, vers celle d'une lande à bruyère.

## Deux grands types de landes

Selon la quantité d'eau présente dans le sol, les landes forment généralement deux groupes : les landes sèches et les landes humides. Bien sûr, le stade intermédiaire existe aussi. Les landes sèches sont installées sur des sols rocheux ou sableux à faible capacité de rétention d'eau, et se caractérisent par la présence de *l'ajonc nain* et de la *bruyère cendrée*, un petit arbuste aux multiples fleurs mauves en forme de grelots. Les landes humides, quant à elles, sont installées dans les fonds de vallées et dépressions tourbeuses et sont caractérisées par une végétation associant espèces issues de landes sèches et de tourbières.



Le sommet du Mont Gargan, site classé, se couvre durant l'été d'un tapis de fleurs mauves, formé par la bruyère cendrée.



L'élevage ovin et les landes sont en constante régression depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle sur le Pays Monts et Barrages, au profit notamment de l'élevage bovin et de la production forestière.



Tout au long du ruisseau de Brénac à Eymoutiers, de nombreuses landes humides prennent naissance pour former un important réseau de zones humides. Cependant, elles n'obtiendront l'appellation de "tourbière" que lorsque le dépôt tourbeux sera supérieur à 40 centimètres !



La *bruyère cendrée* (sur la photo) se confond souvent avec la *callune*, une autre espèce de la famille des éricacées ; pourtant, feuilles et fleurs sont très différentes.



Le *tarier pâtre* est une espèce de passereau migrateur qui affectionne les milieux ouverts comme les landes où il trouve refuge et nourriture en abondance.



La *linaigrette engainée* possède un système racinaire dépassant un mètre de long afin de prospecter un plus grand volume de sol et ainsi trouver des quantités plus importantes d'éléments nutritifs.

## Mille et une couleurs

La *bruyère cendrée*, au mauve représentatif des landes sèches, est souvent accompagnée de petits arbrisseaux tels que le *genêt purgatif*, la *myrtille* ou encore la *callune*. La strate herbacée est essentiellement composée de *carex*, d'*agrostide* et de *canche flexueuse*, et sur les versants nord d'une rare et curieuse fougère rampante, le *lycopode en massue*. Les landes humides, à la végétation proche de celle des tourbières, sont propices à l'installation de la *buyère à quatre angles* rose pâle, de la *linaigrette engainée* qui se reconnaît à ses graines cotonneuses, et de la *molinie bleue*, une plante qui leur donne une couleur dorée à l'automne.

## Une faune spécifique

Le couvert végétal des landes constitue un refuge pour de nombreux mammifères, oiseaux, reptiles, insectes... Ainsi, le *tarier des prés* et le *tarier pâtre* sont deux petits oiseaux qui nichent dans ce type de milieu. Certaines espèces y sont même inféodées et ne peuvent survivre sans leur existence : c'est le cas de l'*engoulevent d'Europe*, un migrateur qui se dissimule dans les landes sèches grâce aux couleurs de son plumage. Parmi les insectes, deux espèces sont très présentes sur le territoire : le *carabe à collier*, un coléoptère qui disparaît lorsque le milieu se ferme, et l'*azuré des mouillères*, un papillon bleu très rare.

## Des reliques à préserver

Aujourd'hui, les landes sont menacées et en constante régression. Elles ont souffert de l'abandon des pratiques agricoles anciennes qui évitaient leur embroussaillage, et sont exposées à de nombreuses dégradations : travaux forestiers lorsqu'elles sont reboisées en résineux, drainage, utilisation d'engrais pour la mise en culture. Ces espaces se sont alors fragmentés au cours du XX<sup>e</sup> siècle, entraînant la raréfaction des espèces qu'elles abritaient. Pourtant, elles créent un habitat spécifique à bon nombre d'entre elles. Ces derniers sanctuaires de biodiversité constituent ainsi un patrimoine en danger qu'il importe de protéger.

## Les landes du Pays

Au sein du Pays Monts et Barrages, quelques lambeaux de landes sèches se maintiennent sur la Montagne limousine, mais les sommets sont loin d'être tous recouverts comme autrefois. Parmi les plus étendues, citons les landes du Mont Gargan, culminant à 731 mètres et laissant apparaître un vaste panorama sur l'ensemble du territoire, et les landes du Puy la Besse à Peyrat-le-Château. Les landes humides occupent encore quelques très rares espaces dans le fond des vallées et le long de certains des cours d'eau du Pays qui inondent les prairies voisines. Les landes et zones humides de Brénac à Eymoutiers en sont un bel exemple.

# L'arbre au cœur du territoire

Le territoire, originellement boisé, a perdu au fil du temps ses forêts, qui n'occupaient que de faibles surfaces au siècle dernier. Pourtant, aujourd'hui, la forêt est partout, et l'arbre marque à nouveau le paysage tout en abritant une grande diversité d'espèces.

## Le retour de la forêt

Durant l'Antiquité et le Moyen Âge, malgré les défrichements, la forêt se maintient en Limousin. Si sous l'Ancien Régime la région produisait encore *chênes* et *châtaigniers* destinés à la construction des bateaux ou des charpentes des cathédrales, après la Révolution l'empreinte des hommes se fait nettement ressentir. Les paysans défrichent pour se chauffer et dégager des espaces pour le pâturage. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la forêt occupe à peine 10 % de la surface régionale. Mais au XX<sup>e</sup> siècle, l'exode rural, associé à une politique de reboisement, transforme le Limousin en une région forestière, notamment sur la Montagne limousine.

## Le pays de l'arbre

Aujourd'hui, la forêt couvre plus de 31 % du Pays Monts et Barrages, ce qui représente près de 30 000 hectares dont deux tiers de feuillus et un tiers de résineux. L'arbre marque très fortement le paysage, sous forme d'arbres isolés, de haies ou de massifs forestiers. Sur les bas plateaux, les surfaces forestières se concentrent dans les vallées encaissées, creusées par les rivières, ou forment de petits massifs de *chênes pédonculés* ou de *châtaigniers*. La Montagne limousine, quant à elle, s'est vue largement reboisée en résineux créant ainsi une forêt de production, tandis que subsistent quelques hêtraies.

## Les essences forestières

Le *chêne pédonculé* s'installe sur l'ensemble du Pays, sur les terres abandonnées par l'agriculture. Le *châtaignier*, autrefois cultivé pour la production de châtaignes et de bois de chauffage, trouve encore sa place dans les plaines et collines de l'ouest du territoire. Le *hêtre*, typique de l'étage montagnard humide, forme de belles hêtraies accompagnées de *houx* sur la Montagne limousine. Les forêts résineuses, entièrement issues de plantations, mis à part quelques bosquets de *pins sylvestres*, sont composées de *sapins*, d'*épicéas*, de *mélèzes* et surtout de *douglas*, essence d'Amérique du Nord qui s'adapte bien à ce secteur.



Après la Seconde Guerre mondiale, la forte demande en bois pour la reconstruction du pays amena à la création du Fonds Forestier National, visant à encourager le reboisement (en résineux notamment).

La filière bois en Limousin occupe aujourd'hui le premier rang national pour son importance au sein de l'économie régionale et rassemble près de 8 500 salariés.



Fougère sur un tronc d'arbre



Châtaignier en fleur



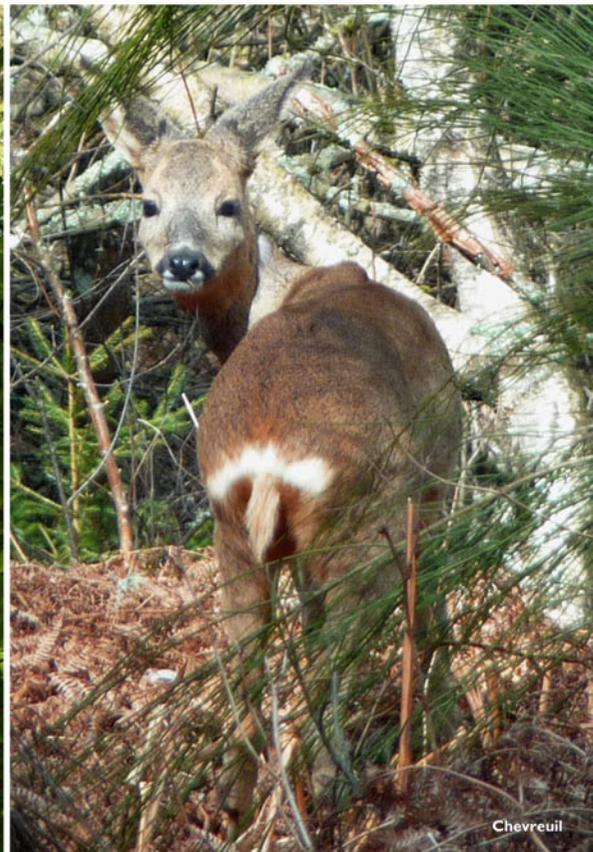
Murin de Bechstein



Pie-grèche écorcheur



Forêt de Châteauneuf-la-Forêt



Chevreuil



Le *lucane cerf-volant*, espèce actuellement protégée, trouve refuge dans les cavités des vieux arbres en forêt ou dans le bocage et se nourrit exclusivement de bois.



La forêt d'Épagne (Sauviat-sur-Vige) abrite dans ses sous-bois la *parisette à quatre feuilles*, une espèce forestière très caractéristique, protégée en Limousin.



Le *houx* permet d'identifier un habitat d'intérêt communautaire classé par le réseau Natura 2000 : la hêtraie à houx.

## Diversité floristique

Du fait des modes de gestion, les sous-bois des massifs résineux peuvent être très sombres et le tapis des épines souvent épais. Les plantes et arbustes y sont donc rares. Seuls la *myrtille*, la *canche flexueuse* et quelques *bouleaux* subsistent. Les forêts feuillues, plus lumineuses et aux essences variées, accueillent au contraire de nombreuses espèces telles que le *sorbier des oiseleurs*, la *jacinthe des bois*, l'*anémone des bois* et la *véronique officinale*. Les espèces les plus remarquables de ces écosystèmes sont le *houx* et la *parisette à quatre feuilles* que l'on trouve dans la forêt d'Épagne à Sauviat-sur-Vige, en compagnie de la *prêle d'hiver*.

## Diversité faunistique

Les forêts du territoire accueillent de multiples espèces de chauves-souris, toutes protégées au niveau national, à l'exemple de la *pipistrelle*, la *barbastelle*, la *sérotine* et deux espèces de *murin*. Les insectes, également très diversifiés et abondants, sont ceux qui vivent aux dépens de bois vivant ou mort. Une des espèces d'insectes les plus remarquables des écosystèmes forestiers est le *lucane cerf-volant*, un gros coléoptère dont les mandibules ressemblent aux bois d'un cerf. Nombre d'oiseaux trouvent également refuge en forêt : le *pic noir*, le *milan royal*, la *bécasse des bois*, la *chouette hulotte* ou encore la *mésange huppée*.

## Boisements linéaires

Les boisements linéaires que sont les haies et les ripisylves en bord de cours d'eau abritent aussi bon nombre d'espèces forestières. Les haies résultent de la colonisation de terres cultivables, que les hommes délimitaient à l'aide de murets en pierre sèche ou de clôtures en bois. Au fil du temps, elles furent envahies par une végétation naturelle d'abord herbacée, arbustive puis arborée. Elles forment un paysage dit bocager, que l'on observe principalement à l'ouest du territoire, malgré son déclin constant depuis l'apparition de la mécanisation agricole. Les nombreux cours d'eau qui sillonnent le territoire sont aussi

bordés de forêts riveraines. Ces formations forestières jouent un rôle primordial puisqu'elles assurent plusieurs fonctions : maintien des berges, épuration de certains polluants, régulation des crues... Ces deux types de boisements linéaires sont des écosystèmes très riches car ils présentent à la fois des espèces végétales de la forêt, des prairies (pour les haies) ou des cours d'eau. De nombreux animaux sauvages profitent ainsi de ce ruban végétal continu pour y circuler à l'abri des prédateurs. Ce linéaire végétal constitue aussi une importante source de nourriture pour la faune.

# Des jardins, des vergers

Espaces de nature maîtrisée, les parcs, jardins et vergers font partie intégrante du Pays Monts et Barrages. Les premiers sont liés à l'implantation de châteaux et domaines bourgeois, tandis que les vergers sont associés à l'agriculture.

## L'histoire des jardins

Depuis toujours, l'homme cherche à cultiver des plantes ornementales, médicinales et culinaires. Ainsi, l'histoire des jardins commence dès l'Antiquité avec les plus anciennes civilisations. Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le jardin joue un rôle très important dans la vie économique, sociale et spirituelle comme représentation symbolique du Paradis. Il existe à tous les niveaux de la société : utilitaire pour les plus pauvres, fonctionnel et esthétique pour les plus riches. Le XVI<sup>e</sup> siècle marque un tournant dans l'histoire des jardins, qui se matérialise par un nouveau rapport entre l'homme et la nature, celle-ci n'étant plus

tendue pour hostile. Le jardin clos et protégé s'ouvre alors au monde extérieur, et la symbolique religieuse s'évanouit pour devenir une symbolique de pouvoir renvoyant à la vie mondaine et à la grandeur des propriétaires. Ces jardins classiques transforment radicalement le milieu naturel : la nature est maîtrisée mathématiquement, les formes se géométrisent et de grandes perspectives s'ouvrent sur le paysage. Tout y est démesuré. Le jardin paysager du XVIII<sup>e</sup> siècle rompt avec cette démesure et s'ordonne dans le plein respect de la nature avec irrégularité et désordre : il symbolise une certaine liberté.

## Jardin de simples et potager

L'existence d'un jardin à proximité de l'habitation est très ancienne et toujours actuelle, mais les raisons de cette présence peuvent être très diverses. Le potager permettait ainsi de produire des légumes nécessaires à l'alimentation, tandis que le jardin de simples était le lieu où l'on cultivait au Moyen Âge des plantes aux vertus médicinales, tinctoriales ou condimentaires, servant à fabriquer des médicaments. Sur le territoire, le jardin des simples « des plantes et des femmes » à Beaumont-du-Lac, sur l'île de Vassivière, est un jardin biologique composé de plantes rituelles, médicinales, cosmétiques... à découvrir !



L'alchémille commune, également appelée Pied-de-lion, est une plante vivace autrefois utilisée par les alchimistes comme réceptacle naturel pour la rosée.



Dans un parc de 7 hectares, les propriétaires du Mas Moury à Rempnat ont agrémenté leur demeure du XIX<sup>e</sup> siècle de jardins (potager, classique, paysager, aromatique...), en harmonie avec leurs envies et leur inspiration.



Les parcs et jardins sont de véritables lieux de sens où s'entremêlent fleurs aux multiples couleurs et parfums, plantes et arbres aux formes et provenances variées.

Roseaie au Jardin du Mas Moury  
(jardin privé à Rempnat)



Ancolie (Jardin du Mas Moury à Rempnat)



Fleur de rhododendron (Parc Jane Limousin - Châteauneuf-la-Forêt)



Maison et Parc Jane Limousin (Châteauneuf-la-Forêt)



Chardonneret élégant



Variété de pomme ancienne dans un verger



Topiaires du Parc Jane Limousin (Châteauneuf-la-Forêt)



Le Parc Jane Limousin, situé au centre du bourg de Châteauneuf-la-Forêt, rassemble jardin à la française (à gauche) et arboretum (à droite). Ce dernier accueille de nombreuses essences venues du monde entier comme le cèdre de l'Atlas, l'érable du Japon, le séquoia géant, l'arbre de Judée...

Les prés-vergers accueillent notamment la *mésange charbonnière* et le *rouge queue à front blanc* qui se nourrissent de fruits (pommes, poires, prunes...), ainsi que la *grive draine* qui s'alimente de *gui*, une plante qui s'installe dans ces anciens fruitiers.

## Le jardin maîtrisé

Le jardin à la française ou classique est considéré comme l'extension de la demeure vers l'extérieur. Il organise la nature selon les principes de la géométrie et de la perspective afin de faire triompher l'ordre sur le désordre. Il se compose généralement d'une terrasse surélevée, d'allées partant d'un centre unique amplifiant les perspectives, de statues porteuses de valeurs symboliques, de buis taillés géométriquement que l'on nomme «topiaires», de parterres de fleurs, de labyrinthes végétaux, de vases, de fontaines, de bassins reflétant l'espace environnant en accentuant sa grandeur, voire de cascades...

## Le jardin libéré

C'est en Angleterre, au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'apparaît le jardin paysager. Par opposition au jardin classique, le jardin paysager joue avec la nature, ce puissant mélange d'irrégularités et de désordre que les lois de la géométrie ne peuvent reproduire. L'homme ne cherche plus à maîtriser la nature mais à la reconstituer. Ce jardin compose ainsi avec la campagne environnante, et reproduit un espace traversé par des cours d'eau, des chemins tortueux, avec quelques bosquets d'arbres, de buissons, de vastes zones en herbe et quelques éléments architecturaux ayant pour seul objet une valeur décorative.

## Des châteaux, des jardins

Le Pays Monts et Barrages compte de nombreux châteaux, implantés depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Ces châteaux, hauts lieux de pouvoirs militaire et politique du Moyen Âge, sont devenus de grands domaines bourgeois depuis la Renaissance. Ils furent aménagés de manière à affirmer la supériorité de l'univers châtelain par rapport à son environnement paysan, pour ainsi créer une distance matérielle et symbolique avec l'extérieur. La majorité d'entre eux possédaient des jardins de type classique, dont certains furent remaniés en jardins paysagers au fil du temps. Néanmoins, beaucoup ont disparu, faute d'entretien.

## Des prés-vergers

Les prés-vergers présents surtout à l'ouest du Pays Monts et Barrages sont l'une des originalités du territoire. Appelés également vergers de plein vent ou de haute tige, ces milieux semi-ouverts furent notamment utilisés pour la production de cidre et permettaient d'associer prairie et arbres fruitiers. Ils font certainement partie des écosystèmes agricoles les plus riches car ils présentent à la fois des espèces propres aux arbres et aux prairies. Ainsi, de nombreux insectes (*abeilles*, *puccerons*, *chenilles*), mammifères (*loir*), oiseaux (*chouette chevêche*), mousses et lichens trouvent refuge au sein de ces habitats particuliers.

# Protéger les espaces naturels

APPB, ZNIEFF, PNR... de nombreux moyens existent au service de la protection et de la valorisation de la nature. La plupart des espaces naturels de Monts et Barrages sont dotés de ces outils réglementaires, visant à assurer leur avenir patrimonial.

## Les APPB

Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) furent instaurés en 1977. Pris par le préfet de département, les APPB sont des outils réglementaires pouvant être rapidement mis en place en vue de la conservation d'habitats naturels nécessaires à la survie d'espèces menacées. À ce titre, plus de 600 APPB ont été pris en France, dont 14 en Limousin. Le territoire de Monts et Barrages se trouve concerné par cette mesure sur la commune de Sauviat-sur-Vige, pour la sauvegarde de la forêt d'Épagne et des espèces rares qu'elle abrite, sur une superficie de plus de 80 hectares.

Les sous-bois de la forêt d'Épagne à Sauviat-sur-Vige, et notamment une partie du périmètre de l'APPB, se couvrent d'*ail des ours* au début du printemps, une petite plante vivace aux mêmes propriétés culinaires que l'ail.

## Les sites inscrits ou classés

À la suite d'une prise de conscience de l'intérêt et de la fragilité des paysages, une loi est votée le 2 mai 1930. Le Code de l'Environnement indique que les dispositions de cette loi s'appliquent "*à toute partie du territoire, rural ou urbain, dont le caractère naturel, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque nécessite, au nom de l'intérêt général, la conservation*". Deux niveaux de protection sont prévus : le classement (protection renforcée) et l'inscription (protection minimale). Sur le Pays Monts et Barrages, onze sites sont inscrits et le sommet du Mont Gargan est quant à lui classé.

## Les ZNIEFF

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique a été lancé en 1982 par le Ministère de l'Environnement et le Muséum National d'Histoire Naturelle. N'ayant pas de réelle valeur juridique, cet inventaire a pour objectif d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel et de fournir aux différents acteurs un outil d'aide à la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire. Ainsi, plus de 14 800 zones ont été répertoriées en France (25 % du territoire), dont 22 à l'échelle de Monts et Barrages, en raison du caractère remarquable des espèces présentes.

Le Mont Gargan, site classé depuis 1983, possède une très forte valeur patrimoniale. Ce haut lieu de la Résistance abrite des landes à bruyère, une allée de hêtres centenaires, et les vestiges d'une chapelle... du XIX<sup>e</sup> siècle.





Le site inscrit des rochers de Négremont (Rempnat) fait partie du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Vienne.



Le lac de Vassivière, malgré son origine artificielle, est aujourd'hui devenu un véritable réservoir de biodiversité. À ce titre, il fait l'objet de multiples mesures de protection, dont la loi littoral qui s'applique aux plans d'eau de plus de 1000 hectares.

## Le réseau Natura 2000

Créé en 1992 à la suite du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, le réseau Natura 2000 est une réponse de tous les pays européens à la dégradation perpétuelle des milieux naturels. Deux directives sont à l'origine de sa constitution et permettent de lui donner une valeur juridique : la directive Oiseaux relative à la conservation de l'avifaune, et la directive Habitats-Faune-Flore qui concerne la préservation des habitats naturels et des espèces qu'ils abritent. Elles définissent ainsi des zones de protection et de conservation permettant "d'assurer le maintien ou la

*restauration des habitats naturels et des espèces de flore et de faune sauvage d'intérêt communautaire tout en tenant compte des exigences sociales, économiques et culturelles à l'échelon local". Ces zones constituent un réseau écologique européen cohérent, qui concerne aujourd'hui plus de 25 800 sites en Europe dont 1 705 en France. Le territoire de Monts et Barrages abrite tout ou partie de cinq sites Natura 2000 : la Haute Vallée de la Vienne, la Forêt d'Épagne, la Vallée du Taurion, les landes et zones humides du Lac de Vassivière et le Plateau de Millevaches.*

## Le CEN Limousin

Sous l'impulsion des associations de naturalistes sont créés, dans chaque région de France, les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN). Ce sont des associations à but non lucratif qui œuvrent en faveur du patrimoine naturel. Le CEN Limousin est créé en 1992 afin d'accomplir plusieurs missions que sont la préservation (acquisition d'espaces naturels), la connaissance (étude des milieux et des espèces), la gestion (travaux en faveur des espaces naturels) et la valorisation (animations nature grand public). Aujourd'hui, il gère près de 2 500 hectares en Limousin, dont 40 sur le territoire de Monts et Barrages.

## Le PNR de Millevaches

Fondés sur une démarche participative, les Parcs Naturels Régionaux (PNR) contribuent, depuis 1976, à la valorisation du territoire par la préservation de son patrimoine. Ils sont créés sur des "territoires ruraux présentant une forte identité, un patrimoine naturel et culturel riche, mais à l'équilibre fragile". C'est ainsi que vit le jour, en 2004, le PNR de Millevaches en Limousin, qui comprend 113 communes dont 16 du Pays Monts et Barrages. Sa création se concrétise par la signature d'une charte, valable 12 ans, qui engage les acteurs du territoire à mettre en œuvre une politique de développement durable.

# Principaux sites du Pays Monts et Barrages



## Tourbières

- 1 Tourbière de Quenouille (Peyrat-le-Château)
- 2 Tourbière du Bac à la Cube (Beaumont-du-Lac)

## Landes

- 3 Landes du Puy la Besse (Peyrat-le-Château)
- 4 Landes du Mont Gargan (Saint-Gilles-les-Forêts)

## Chaos rocheux

- 5 La Pierre du Loup (Sauviat-sur-Vige)
- 6 Chaos granitiques des Gorges de la Vienne
- 7 Rochers de Négremont (Rempnat)
- 8 Puy des Roches (Cheissoux)
- 9 Roches Brunagères (Peyrat-le-Château)

## Lac et étang

- 10 Lac de Vassivière (Peyrat-le-Château / Beaumont-du-Lac)
- 11 Étang de Vallégeas (Sauviat-sur-Vige / Moissannes)

## Bois et forêts

- Forêt de Châteauneuf (Châteauneuf-la-Forêt) 12
- Forêt de Chaud (Nedde) 13
- Bois de Crozat (Beaumont-du-Lac) 14
- Forêt d'Épagne (Sauviat-sur-Vige) 15
- Forêts des Gorges de la Vienne 16
- Bois du Baracou (Neuvic-Entier) 17

## Exemples de parcs et jardins

- Parc Jane Limousin (Châteauneuf-la-Forêt) 18
- Jardin de Marzac (Saint-Paul) 19
- Jardin de la Maison du Maître Tanneur (Eymoutiers) 20
- Jardin du Mas Moury (Rempnat) 21
- Jardin de la Cité des Insectes (Nedde) 22
- Jardin des simples : des plantes et des femmes (Beaumont-du-Lac) 23
- Jardin de Villechenine (Peyrat-le-Château) 24

---

La plupart de ces sites sont publics, mais certains ont un statut privé.  
**Ils ne sont pas tous ouverts à la visite. Tous n'ont pas été mentionnés ici.**  
Pour obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès  
du Pays Monts et Barrages ou des Offices de Tourisme du territoire.

**Pays Monts et Barrages**  
Le Château - 87460 BUJALEUF  
05 55 69 57 60  
[www.monts-et-barrages-en-limousin.fr](http://www.monts-et-barrages-en-limousin.fr)

**OT de Noblat**  
Place du Champ de Mars  
Saint-Léonard de Noblat  
05 55 56 25 06

**OT d'Eymoutiers**  
17 avenue de la Paix  
05 55 69 27 81

**OT de Peyrat-le-Château**  
1 rue du Lac  
05 55 69 48 75

**OT de Briance-Combade**  
19 place Eugène Degressat  
Châteauneuf-la-Forêt  
05 55 69 63 69



La nature au cœur de Monts et Barrages...

# Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin



Le Château - Maison de Pays - 87460 BUJALEUF  
tél. 05 55 69 57 60 fax 05 55 69 57 68

pah.animation@monts-et-barrages-en-limousin.fr  
[www.monts-et-barrages-en-limousin.fr](http://www.monts-et-barrages-en-limousin.fr)

## Conception

Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin  
Marion ROSE

Juillet 2012

d'après charte graphique LM Communiquer

## Impression

GDS Imprimeurs, Limoges

## Remerciements

Guy LABIDOIRE (CEN Limousin)

Virginie BONNEFOND (PNR Millevalches)

Anthony VIRONDEAU (SEPOL)

Prudence PIJPE (propriétaire du Jardin du Mas Moury à Rempnat)

L'équipe du Pays Monts et Barrages

## Crédits photographiques

© **Monts et Barrages - M. Rose** : p. 1 (linairette engainée) ; p. 2 (paysage) ; p. 7 (iris jaune) ; p. 8 (étang) ; p. 9 (lac de Vassivière) ; p. 10 (sphaigne) ; p. 11 (droséra) ; p. 13 (bruyère cendrée, tarier pâtre, linairette) ; p. 14 (mélèze, pile de hêtre) ; p. 15 (écureuil roux, fougère, châtaignier) ; p. 16 (forêt, chevreuil) ; p. 17 (houx) ; p. 18 (alchémille, potager, centaurée) ; p. 19 (roseaie, ancolie, rhododendron) ; p. 20 (chardonneret, pomme, topiaires) ; p. 21 (jardin classique, arboretum, verger) ; p. 23 (rochers de Négremont, lac de Vassivière) ; p. 26 (a : chardon, b : ruisseau, c : tilleul, d : grande radiaire, e : oxalide, f : paysage, h : ruisseau des Moulins, i : digitale pourpre, j : soleil, l : bois mort, n : étang, p : campanule, t : paysage, u : ruisseau, w : joubarbe, x : oignon en fleur, y : ancolie) ; p. 28 (paysage)

© **Monts et Barrages - G. Martin** : p. 1 (paysage) ; p. 2 (Roches Brunagères) ; p. 5 (campagne-parc, alvéole) ; p. 10 (tourbière de Quenouille 1) ; p. 12 (brebis et son petit) ; p. 20 (Parc Jane Limousin) ; p. 22 (sommel du Mont Gargan) ; p. 26 (g : demoiselle)

© **Monts et Barrages - C. Quignard** : p. 7 (truite fario) ; p. 8 (pêcheur) ; p. 12 (lande du Mont Gargan) ; p. 17 (parisette) ; p. 22 (ail des ours)

© **Monts et Barrages - P. Radonnet** : p. 2 (rochers de Négremont) ; p. 9 (barrage de Bussy)

© **Monts et Barrages - A. Mari** : p. 6 (renoncles aquatiques dans la Vienne) ; p. 26 (r : rainette verte)

© **Monts et Barrages - J. Grèze** : p. 11 (grenouille rousse) ; p. 26 (o : chevêche d'Athènes)

© **Monts et Barrages et CEN Limousin - N. Lhéritier** : p. 7 (moule perlière) ; p. 10 (tourbière de Quenouille 2) ; p. 12 (landes humides de Brénac) ; p. 26 (s : lamproie de Planer)

© **CEN Limousin** : p. 7 (petite nymphe au corps de feu) ; p. 11 (lézard vivipare) ; p. 16 (murin de Bechstein)

© **PNR Millevalches - S. Raimond** : p. 6 (loutre d'Europe)

© **PNR Millevalches - C. Vialle** : p. 8 (cercle plongeur) ; p. 26 (q : chevreuil)

© **PNR Millevalches - Y. Darlington-Bernard** : p. 17 (lucane cerf-volant)

© **PNR Millevalches - A. Dupond** : p. 26 (k : couleuvre à collier)

© **SÉPOL - A. Virondeau** : p. 16 (pie-grièche écorcheur) ; p. 26 (v : héron cendré)

© **SÉPOL - E. Dupoux** : p. 26 (m : alouette lulu)

Cartes réalisées par : **M. Rose et G. Martin**

page précédente (p. 26)

a	b	c	d	e
f	g	h	i	j
k	l	m	n	o
p	q	r	s	t
u	v	w	x	y

## Laissez-vous conter **MONTs ET BARRAGES**, Pays d'art et d'histoire...

...en compagnie d'un guide-conférencier.

Il a pour métier de vous faire découvrir son pays.

A Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers, Saint-Léonard de Noblat, dans nos bourgs et villages ou sur les chemins d'une balade-patrimoine, il vous donnera les clés de lecture pour comprendre nos patrimoines bâti, naturel et paysager.

## Le service animation du patrimoine

qui coordonne les actions du Pays d'art et d'histoire a conçu ce document. Il propose toute l'année des animations pour les habitants du pays, les jeunes et les touristes. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

## Si vous êtes en groupe

le Pays d'art et d'histoire vous accueille toute l'année sur réservation.

## Monts et Barrages en Limousin appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI<sup>e</sup> siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de 166 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

Site internet : [www.vpah.culture.fr](http://www.vpah.culture.fr)

## À proximité

En Limousin, comme le Pays Monts et Barrages, le Pays Vézère Ardoise, la Ville de Limoges et le Pays des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire. Ils ont pour voisins le Pays Montmorillonnais, Poitiers, Angoulême et le Pays de l'Angoumois, le Pays du Confolentais, Périgieux, la Vallée de la Dordogne lotoise...



Avec le concours de l'État - Ministère de la Culture et de la Communication  
Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin



Le Limousin [...] paraissait, avec ses vallons, ses collines, son peuple d'arbres, ses pierres et ses eaux vives, comme un pays frais et primitif où demeuraient la nudité, l'élémentaire simplicité des origines.

Jean BLANZAT / La Gartempe / Éditions Gallimard / 1957